

# Mobilisation exceptionnelle... et payante!

Vendredi, 02. février 2018

De: Raphaël Ramuz, secrétaire SSP Vaud



(photo Valdemar Verissimo)

**La détermination du personnel de l'Etat de Vaud débouche sur une première victoire. Sous pression, le Conseil d'Etat demande que le conseil d'administration de la caisse de pensions retire son plan!**

La campagne contre la réforme de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) a pris un nouveau tournant la semaine dernière, avec une mobilisation d'une ampleur inédite, dans le canton de Vaud, sur la question des retraites. Et une première victoire !

La journée du 25 janvier a montré l'ampleur du mécontentement soulevé par le plan du Conseil d'administration de la CPEV et l'insatisfaction totale quant aux projets mis sur la table par le Conseil d'Etat pour un plan alternatif.

## Montée en puissance

Pour rappel, le conseil d'administration de la CPEV a déposé un nouveau plan auprès de l'Autorité de surveillance de Suisse occidentale (As-So). Un plan qui, en résumé, contient un allongement de deux ans du temps de travail avant la retraite. Ce plan entrera en vigueur au 1er janvier 2019.

Le conseil d'administration a annoncé qu'il est ouvert à l'établissement d'un plan alternatif venant du Conseil d'Etat et des syndicats. Mais jusqu'à la mobilisation du 25 janvier, les négociations entre employeurs et syndicats n'avaient abouti qu'à diverses variantes d'un dispositif qui faisait supporter tout le poids de la réforme aux employé-e-s. Aucune de ces variantes n'avait donné satisfaction aux syndicats, qui ont décidé (SSP et SUD) de durcir le ton. Jusqu'à alors, une première manifestation et deux assemblées générales avaient permis d'informer et de démarrer la mobilisation. La journée du 25 janvier a témoigné de sa montée en puissance.

## Grève et actions

La journée a débuté par la mobilisation de plus d'un millier d'employé-e-s de l'Etat, qui se sont mis en grève à l'appel du SSP et de SUD. L'ensemble des gymnases du canton, plusieurs établissements primaires et secondaires, plusieurs écoles professionnelles et quelques services

de l'administration ont annoncé que le personnel était en grève.

Il faut relever que la grève s'est faite malgré l'attitude peut coopérative de l'organe de conciliation, qui nous a convoqués mercredi matin à 10 heures – soit la veille du jour annoncé de la grève – pour la séance qui a abouti à la délivrance de l'acte de non-conciliation, nécessaire à la licéité de l'arrêt de travail.

De nombreux établissements scolaires qui n'étaient pas en grève ont organisé des actions et des assemblées durant la journée, aboutissant notamment à des préavis de grève au cas où le Conseil d'Etat camperait sur ses positions. Un rassemblement massif a également eu lieu à midi dans le hall du CHUV, d'où un cortège fourni est parti à 17 heures pour rejoindre la manifestation.

### **Manifestation massive**

La mobilisation s'est poursuivie par une large manifestation, toujours à l'appel du SSP et de SUD, mais avec l'appui également de la FSF. Environ 6 000 personnes se sont retrouvées, place de la Riponne, pour défiler aux mots d'ordre de « retrait du plan » et « ce n'est pas à nous de payer ». La manifestation s'est arrêtée devant le Grand Conseil et en face du siège de la caisse de pensions. Objectif: rappeler les revendications de la mobilisation, qui s'est terminée sur une place Saint-François trop petite pour accueillir l'ensemble des manifestant-e-s.

### **Assemblée déterminée**

À la suite de la manifestation, les employé-e-s de la fonction publique ont tenu une assemblée générale dans les locaux de l'EPSIC. Les personnes présentes y ont fait l'état des lieux de la mobilisation et défini les prochaines étapes de la lutte. L'assemblée a décidé d'un préavis de grève pour le mardi 6 février. L'activation (ou non) de ce préavis devait être discutée au cours d'une nouvelle AG, le mercredi 31 janvier au soir, soit immédiatement après la séance de négociations entre les syndicats et le Conseil d'Etat. Cette AG devait permettre de faire le bilan de la négociation et de voir si la position du Conseil d'Etat avait évolué. Dans le cas contraire, elle devait confirmer le préavis de grève.

### **Première victoire !**

Mais la mobilisation a payé! Sous pression, le Conseil d'Etat a changé de position. Le 31 janvier, il s'est montré d'accord d'exiger, avec les syndicats, que le conseil d'administration de la CPEV retire son plan et transmette cette demande à l'AS-SO. Le soir même, l'assemblée du personnel a donc suspendu le préavis de grève pour le 6 février. Le 1er mars, une nouvelle assemblée générale du personnel discutera de la réponse du conseil d'administration. Si celle-ci est négative, un nouveau préavis de grève sera déposé dans les huit jours.

C'est une première victoire. Mais nous devons rester mobilisés jusqu'au retrait définitif du plan! Ces prochaines semaines, le SSP organisera des AG d'information sur les lieux de travail. À suivre !

Retrouver les photos de la journée du 25 janvier ainsi que les échos dans les médias sur notre page: [vaud.ssp-vpod.ch/25janvier\\_unevraiereussite](http://vaud.ssp-vpod.ch/25janvier_unevraiereussite)